

UTILISER LA PAILLE COMME MATÉRIAU DE CONSTRUCTION - NIVEAU 1

Retours d'expériences sur les compositions de parois avec des matériaux compatibles

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE :
MEN91

Objectifs de la formation

Situer le domaine d'application de l'isolation en paille

Différencier les techniques constructives en fonction des usages et de la performance ciblée

Evaluer les performances :

Thermiques, phoniques, confort estival, régulation hygrométrique, environnementales, économiques.

Anticiper les contraintes de production et de chantier en fonction du mode constructif

Parmi nos formateurs

- **DERAGNE Emmanuel**
Formateur en Construction bois et paille ,
FEED
- **LAFAYE Emmanuel**
Formateur et économiste de la construction durable,
- **VIGNERON Rémy**
Maître d'œuvre certifié PassivHaus, docteur en architecture ,Président fondateur Hodeca ,
HODECA

Public concernés

- Architecte ; Thermicien ; Entreprise de construction (lot bois, isolation) ; Ingénieur Structure ; Directeur immobilier

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La construction écologique et durable est désormais une priorité majeure dans l'architecture et l'urbanisme. La paille émerge comme un matériau naturel et renouvelable prometteur pour la construction de bâtiments éco énergétiques. Malgré ses avantages en termes d'isolation et de coût

réduits, l'utilisation de la paille reste limitée et suscite des interrogations.

Etes-vous prêt à intégrer la paille dans vos projets de construction respectueux de l'environnement ?

Cette formation, axée sur les avantages écologiques et énergétiques de l'utilisation de la paille, vise à sensibiliser les professionnels du secteur et à explorer les possibilités offertes par la paille en matière de construction durable.

Le contexte normatif - Caractériser le matériau

- Mettre en exergue les Règles Professionnelles de la Construction Paille CP2012 que l'on ne retrouve pas dans d'autres textes normatifs
- Préciser les 3 fonctions possibles de la botte de paille
- Le cas des NFDTU connexes (structure bois, soubassement béton)
- Préciser les facteurs de pérennité de l'isolant pendant l'usage du bâtiment

EXERCICE Exercice collectif : Identifier les facteurs de dégradation potentiels de l'isolant

Les modes constructifs possibles pour utiliser le matériau paille

- Les avantages et contraintes des filières sèches et humides
- Comprendre les impacts de la préfabrication
- Envisager le montage sur site : quelles situations s'y prêtent ?

MISE EN SITUATION A partir d'un diaporama de photos de chantier, reconnaître les modes constructifs et analyser les critères de choix du mode constructif à partir du cahier des charges du Maître d'Ouvrage

Évaluer les performances

- Connaître les Lambdas de références : RT2012, ETA Allemand
- Revenir sur les essais et retours d'expériences
- Envisager le confort d'été – Le déphasage – les apports d'inertie
- Evaluer l'affaiblissement acoustique
- Alimenter l'ACV RE2020 avec les FDES collectives
- Démontrer l'excellence environnementale par le label E+C-
- Cibler les critères de confort de l'enveloppe
- Retour sur la pérennité d'une paroi enduite

EXERCICE Calcul du R total et du U d'une paroi type [Etude de cas] : Présentation des phénomènes de diffusion de vapeur- contexte de la Maison Feuillette

La conduite d'un projet incluant l'isolant paille

- Identifier les phases principales du projet et connaître les compétences nécessaires au projet bois-paille
- Coordonner les différents intervenants au niveau des études
- (BE structure, thermique, fluides et les contrôleurs techniques)
- Intégrer au CCTP les spécificités propres du matériau paille
- Intégrer la contrainte de format de la botte pour maîtriser les coûts de production

- Anticiper le phasage de chantier et l'intervention des entreprises
- Envisager la protection aux intempéries des ouvrages non achevés

ATELIER Retour d'expériences : cas de non-qualités et désordres

ATELIER Auto-contrôle du bon respect des Règles Professionnelles CP2012 : Outil de planification et de vérification

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle	Paris
14/10/2025	14/10/2025
02/12/2025	02/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.